

MARCY
INFORMATIONS MUNICIPALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique le 7 juin sous la présidence de M. Elie BOUTROY, Maire.

Etaient présents : MM Elie BOUTROY, Bernard BRY, Jacques LEFORESTIER, Gérard VAN MAELE, Dominique LAMBERT, Dominique LITAS, Gérard THUET, Freddy GILLOT, Sébastien BOUTROY, Danièle DESCAMPS.

Etait absente excusée : Mme Chantal VERDRIERE.

- Etude et décision pour l'emploi de Monsieur Jacques LEDUC.

Monsieur LEDUC a effectué une période de deux ans (du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011) à Marcy en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Depuis le mois d'avril, il est employé en CAE à la commune de Fonsomme pour 20 heures hebdomadaires. Il a sollicité de Monsieur le Maire de Marcy la possibilité d'une embauche pour une durée hebdomadaire de 7 heures. Le Conseil municipal après en avoir étudié la possibilité a décidé de donner une suite favorable à cette requête. Un contrat de travail a été signé le 14 juin 2012 pour seconder Jean-Jacques LECLERE dans l'entretien des locaux communaux, des espaces verts et de la voirie. Monsieur LEDUC est présent sur la commune le jeudi.

- Fonds Départemental de Solidarité (FDS) voirie 2012 : le Conseil municipal décide de demander la subvention pour les travaux de borduration dans le cadre du FDS 2012.

- Préparation du FDS voirie 2013 : le Conseil municipal propose l'inscription des travaux de réfection de chaussée de la rue du Château (de l'avenue du Château à la RD 1029) au FDS 2013.

- Eau et assainissement : Suite à l'étude confiée au bureau d'études Amodiag concernant la commune de Marcy, la Communauté d'Agglomération envisage, dans un premier temps, de réhabiliter le château d'eau, de remplacer

le matériel de pompage du forage, de réaliser des travaux de régulation de la pression de distribution et de réhabiliter la lagune avec la mise en place de l'auto surveillance. Une réunion publique aura lieu avant les travaux.

FÊTE NATIONALE

Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous invitent à participer à la cérémonie le samedi 14 juillet 2012 à 11 heures : rassemblement à la mairie, défilé, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, vin d'honneur.

SECRETARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 18h.

Elle sera exceptionnellement fermée le mardi 24 juillet.

En raison des congés, la mairie sera fermée du vendredi 10 août au vendredi 31 août inclus. En cas d'urgence s'adresser à Monsieur le Maire ou à Messieurs les Adjoints. Il est possible de laisser un message sur le répondeur téléphonique du Maire (03.23.08.80.69) ou sur celui de la mairie (03.23.08.64.58).

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans : se présenter muni de la carte d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement, indispensable pour passer un concours, un examen (C.A.P., B.E.P., BAC, permis de conduire,...) sera remise à l'intéressé(e).

NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à Oscar BIERNAT né le 13 juin 2012. Nous adressons nos félicitations à ses parents domiciliés 25 rue du Lt Colonel Lesur.